

Evêché de Saint-Jérôme

APPUI AUX MEMBRES DE L'APIK

Le 11 février dernier, des membres de l'Association des propriétaires (blancs) à l'intérieur de Kanesatake (APIK) demandaient à l'Evêque de Saint-Jérôme et à ses collaborateurs, d'entendre leur détresse et d'appuyer leurs démarches pour que soit apporté un règlement équitable et rapide au problème de relocalisation auquel ils sont confrontés. Ces propriétaires qui vivent dans des "enclaves blanches" à l'intérieur de l'établissement indien de Kanesatake ont, ce soir-là, crié leur souffrance.

Depuis les événements de 1990, selon une enquête locale menée auprès des résidants, 92% d'entre eux veulent quitter ce territoire parce que, selon eux, "la qualité de vie s'est dégradée à un seuil non acceptable". En répondant à leur appel, l'Evêque et ses collaborateurs reconnaissent qu'il y a déjà un processus de règlement pour une grande partie des Blancs impliqués dans ce dossier. Cependant, un groupe de l'APIK semble encore complètement ignoré.

En étant attentifs au cri de détresse des allochtones, l'Evêque et ses collaborateurs ne nient pas les souffrances des autochtones. Ils ne font que reconnaître cette autre souffrance qui mérite aussi leur compassion et leur intervention. Ils sont bien conscients de la complexité de ce dossier et des enjeux pour les différentes parties en cause. Ils savent, par exemple, que des familles autochtones sont aussi bouleversées et déchirées par ce conflit. Ils sont attentifs au respect des droits des groupes en présence; ceux des autochtones pour lesquels ils ont déjà manifesté un appui, mais aussi ceux des allochtones qui doivent porter les lourdes conséquences de situations héritées du passé. (1)

(1) On lira avec intérêt l'article dans LE DEVOIR du 4 avril 1993 - "Tout Oka est dans un état dépressif".



On dit que "la crise d'Oka" est terminée. Est-ce bien la réalité. Oui, la crise médiatisée d'un village assiégé avec barricades, policiers, soldats et "Warriors", est terminée; mais les problèmes qui ont mené à cette situation ne sont pas réglés. La levée des barricades n'a pas fait automatiquement cesser les difficultés liées aux revendications de groupes d'autochtones. Confrontés quotidiennement au climat d'insécurité et d'instabilité créé par ces revendications, les allochtones de Kanesatake ont de plus en plus le sentiment d'être des étrangers dans ce qui fut "leur chez eux".

Voici, selon leur témoignage, différents aspects de cette souffrance qui les accable:

- . Sentiment d'être violés dans leur intimité et leur propriété.
- . Révolte impuissante devant le spectacle quotidien de la violence. Peur des conséquences pour leurs enfants pour qui ce climat devient familier.
- . Perturbations et déchirements au sein des familles, causés par les tensions quotidiennes.
- . Exaspération face à l'insécurité qu'ils doivent constamment vivre, surtout la nuit, et qui est devenue pour plusieurs un véritable cauchemar.
- . Sentiment d'isolement, d'incompréhension et d'abandon de la part des gouvernements et de la population en général.
- . Sentiment d'être les jouets impuissants devant un gouvernement dont ils dépendent entièrement, car seul le gouvernement fédéral peut acheter leur propriété.

Des collaborateurs de l'Evêque ont vu et entendu ces pères et mères de familles qui, pour plusieurs, ont atteint leur limite de tolérance psychologique. Ils en sont venus à craindre que l'équilibre de certaines familles soit menacé.

Lors de la crise de 1990, on a demandé à ces allochtones, au nom du bien public, la patience et une généreuse tolérance. En général, ils ont répondu très positivement. Mais, après plus de deux ans, (1000 jours) il serait décent que tous entrevoient enfin une solution aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

La Charte des droits et libertés de la personne reconnaît le droit au respect de la vie privée, le droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens (Partie I, Chapitres 5-6-7-8). Des allochtones de Kanesatake sont encore privés de ces droits pourtant élémentaires dans notre société.

Il est urgent que le gouvernement propose des solutions justes et qu'il les applique avec équité dans le plus grand respect des personnes concernées. C'est une situation d'urgence, qu'il ne faut pas laisser pourrir et dégénérer en violence.

Aussi, l'Evêque du diocèse de Saint-Jérôme et ses collaborateurs demandent au gouvernement fédéral, qui est responsable de ce dossier, d'intervenir promptement pour répondre aux demandes des familles allochtones à l'intérieur de Kanesatake encore en attente d'un règlement qui leur permettra de se relocaliser de façon équitable et ce, le plus rapidement possible.

+ Charles Valois

+ Charles Valois, évêque

Rita Lafond

Rita Lafond

Lorraine Chalifoux

Lorraine Chalifoux

Roger Bélisle

Roger Bélisle

Le 13 avril 1993

LE DEVOIR

MONTREAL

«Tout Oka est dans un état dépressif»

L'exaspération atteint un nouveau sommet chez les porte-parole de la communauté blanche

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Dure semaine pour les citoyens d'Oka et de Kanesatake, alors que la division règne chez les Mohawks et que l'exaspération atteint un nouveau sommet chez les porte-parole de la communauté blanche. «Nous sommes complètement vidés, tout Oka est dans un état dépressif» de dire Michel Beaulne, président de la Chambre de commerce d'Oka qui avait lancé en novembre dernier un «cri d'alarme» censé faire débloquent la situation.

«Nous avons encore cru aux belles paroles des politiciens et rien ne bouge» ajoute-t-il, alors que lundi prochain la crise d'Oka en sera à sa 1000e journée, en prenant comme date fatidique le 11 juillet 1990, date de l'assaut de la SQ.

La Chambre de commerce doit se réunir la semaine prochaine pour discuter des actions à prendre et on pourrait décider de tenir une manifestation à Montréal, une idée qui avait déjà été évoquée.

M. Beaulne n'apprécie pas l'attitude au bureau du premier ministre du Québec, alors que le conseiller de M. Bourassa, John Parisella, avait promis de nommer une personne responsable du dossier d'Oka en février,

ce qui n'a pas encore été fait.

Plus fondamentalement, M. Beaulne constate qu'il y a «trop d'intervenants dans le dossier, personne ne se comprend, personne ne se parle».

Il en donne comme exemple la subvention de 1,5 million\$ annoncée récemment pour «guérir les blessures psychologiques» des Mohawks de Kanesatake. «Le fédéral a gaffé, c'est le nouveau ministre des Affaires indiennes Pierre Vincent qui a décidé tout seul sans consulter. S'il avait annoncé qu'il accordait 1,5 million\$ pour relancer l'économie chez les Mohawks, personne n'aurait chialé».

Jean Jolicoeur, président de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake, n'en revient d'autant pas que son association avait mis en place en début d'année un service d'aide psychologique aux citoyens de la région, service offert bénévolement par un psychologue.

Michel Beaulne reproche également au gouvernement fédéral de ne pas tenir ses promesses puisque le nouveau ministre Vincent avait promis de rencontrer les gens d'Oka en février, ce qui ne s'est jamais concrétisé.

Les Blancs d'Oka constatent qu'aucune mesure parti-

culière n'est mise en place pour relancer l'économie de la région, et qu'on ne cherche pas à améliorer la sécurité dans le secteur.

En ce qui concerne la négociation territoriale la situation demeure toujours confuse.

Travaux publics Canada, mandaté par le ministère des Affaires indiennes, continue à présenter des offres d'achat aux propriétaires blancs, mais les négociations sur la façon de redonner ces terres aux Mohawks est bloquée depuis décembre.

Pour le fédéral, l'utilisation de ces terres et des ces propriétés achetées aux Blancs seraient confiées aux Mohawks alors que la terre demeure propriété de la Couronne, un mécanisme vu comme «provisoire, et sans préjudice par rapport au statut final de l'ensemble des terres» selon une porte-parole du ministère, avant qu'on passe à une autre phase de la négociation.

Le conseil de bande de Kanesatake veut plutôt négocier tout de suite l'ensemble du territoire de la Seigneurie des Deux-Montagnes, jusqu'à Mirabel.

Jean Jolicoeur va plus loin en remarquant qu'à ce jour la plupart des sommes versées en compensation et pour l'achat de terres l'ont été sans l'intervention de la table de négociation, ce qui lui permet d'ajouter que la

discussion à cette table, qui regroupe des représentants municipaux, autochtones et des deux gouvernements supérieurs, est menée en pure perte.

La situation se complique encore par la controverse politique à Kanesatake. Le chef Jerry Peltier du Conseil de bande à écrit cette semaine à ses troupes pour évoquer la possibilité d'un référendum qui lui permettrait de mieux concentrer le maximum de pouvoirs entre ses mains.

Deux membres du conseil de bande ont quitté le conseil et Jerry Peltier est contesté par plusieurs membres de sa communauté.

Ainsi Roger Simon, un Mohawk qui tente de mettre sur pied une Chambre de commerce de Kanesatake, qualifie M. Peltier de «dictateur pire que Duplessis», et il estime que les «traumatismes» pour lesquels on vient d'annoncer une aide financière sont bien plus liés à la situation actuelle à Kanesatake qu'aux séquelles de la crise de l'été 1990.

«Des jeunes énervés font peur à tout le monde, on entend des tirs de mitrailleuse, des automobiles sont volées, on s'introduit par effraction dans les maisons, des femmes se font houspiller, il n'y a plus aucun contrôle» explique-t-il.